



Toulon, le 17 octobre 2018, 18h15

Pollution aux hydrocarbures sur le littoral varois le dispositif de dépollution se met en place : début des travaux demain jeudi

Des galettes d'hydrocarbures, souvent mélangées à de la posidonie, ont été retrouvées sur les plages des communes de Ramatuelle, Saint-Tropez et Sainte-Maxime hier mardi 16 octobre 2018.

Aujourd'hui le diagnostic des pollutions a été réalisé sur chacun des sites avec les experts du CEDRE, les militaires de l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC7) du ministère de l'intérieur, les sapeurs-pompiers du Var et les personnels du Conseil Départemental qui a apporté son concours.

Par ailleurs, toute cette journée de mercredi a été consacrée au montage des opérations de dépollution sur les plages de ces 3 communes (organisation de l'acheminement des matériels, constitution des équipes techniques et plan d'action in situ). Les opérations de dépollution pourront débuter dès demain sur Ramatuelle, Saint-Tropez et Sainte-Maxime avec :

- 30 personnels municipaux
- 40 forestiers sapeurs du conseil départemental du Var
- 17 bénévoles de l'association départemental des comités communaux feux de forêt et des réserves de sécurité civile du Var
- 20 sapeurs-pompiers du Var
- 36 militaires de la sécurité civile du ministère de l'intérieur (UIISC7 Brignoles)

Ce mercredi 17 octobre 2018, des galettes et boulettes d'hydrocarbures ont été observées sur les communes du Rayol-Canadel, de La Croix-Valmer, Cogolin et Gassin mais également sur les plages Notre-Dame et de la Courtade de l'île de Porquerolles (commune de Hyères).

Service de la Communication Interministérielle de l'Etat en Département – Cabinet du Préfet du Var
Vincent BARASTIER 04 94 18 80 30 vincent.barastier@var.gouv.fr
Marielle SOLDANI 04 94 18 81 46 marielle.soldani@var.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'Etat dans le Var sur Twitter en suivant le compte @Prefet83

Ces sites vont faire l'objet d'un diagnostic puis d'un plan de dépollution, conformément au plan POLMAR Terre mis en œuvre dès hier.

Toutes les plages polluées par les hydrocarbures demeurent fermées au public.

Il est rappelé aux populations de ne pas toucher ou ramasser les galettes qu'elles peuvent trouver mais d'informer leur mairie, la gendarmerie (au 17) ou les sapeurs-pompiers (au 18 ou 112).

Le centre opérationnel départemental (cellule de crise) de la préfecture constitué hier mardi pour suivre cet événement, coordonner le plan POLMAR Terre et piloter les travaux de dépollution reste mobilisé.

() CEDRE : le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux est basé à Brest.*

Ressources documentaires :

En savoir plus sur le CEDRE

www.cedre.fr

En savoir plus sur le plan POLMAR terre sur

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dispositif-polmarterre

Pour faciliter le suivi de l'évènement sur les réseaux sociaux, le mot-dièse préconisé est :

#Polmar83

Service de la Communication Interministérielle de l'Etat en Département – Cabinet du Préfet du Var

Vincent BARASTIER

04 94 18 80 30

vincent.barastier@var.gouv.fr

Marielle SOLDANI

04 94 18 81 46

marielle.soldani@var.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'Etat dans le Var sur Twitter en suivant le compte @Prefet83